

DIRECTION

Pôle ressources humaines

Groupement des ressources humaines

AVIS DE VACANCE - OPERATEUR CTA-CODIS

Opérateur CTA-CODIS Assistant formation et maintien en condition opérationnelle du système de gestion opérationnelle Au groupement réponse opérationnelle

(Poste ouvert au cadre d'emplois des caporaux, sergents et adjudants
de sapeurs-pompiers professionnels – catégorie C)

Poste à pouvoir dès que possible

Le service départemental d'incendie et de secours d'Eure et Loir recrute un opérateur CTA-CODIS, pour le centre CTA-CODIS (Centre de Traitement de l'Alerte - Centre Opérationnel Départemental d'Incendie et de Secours) implanté sur la commune de Chartres, au sein de la sous-direction opérations.

Mission n° 1 : L'opérateur CTA-CODIS assure le traitement de l'alerte et le suivi des interventions

Au CTA :

- Réceptionner les demandes de secours ;
- Analyser les situations (nature, gravité, localisation) et engager les moyens de secours conformément au règlement opérationnel départemental. Si la situation et le contexte ne lui semblent pas conformes aux moyens proposés, appeler le chef de salle pour lui proposer une adaptation pour validation avant engagement.

Au CODIS :

- S'assurer du déclenchement, du départ et de l'arrivée sur les lieux des moyens engagés ;
- Assurer en permanence l'écoute radio ;
- Transmettre aux véhicules en transit l'ensemble des informations utiles au déroulement de l'opération (CRM, météo, éléments de contexte...) ;
- Saisir les messages émanant du terrain dans le système de gestion opérationnelle ;
- Engager les engins demandés en renfort après validation du chef de salle ;
- Informer et/ou engager les services nécessaires au bon déroulement de l'opération ou ceux demandés en renfort, sur demande ou après validation du chef de salle pour les renforts ;
- Rendre compte en permanence au chef de salle dès que la situation opérationnelle dépasse ou est susceptible de dépasser leur niveau de compétence.

Mission n° 2 : L'opérateur chargé de la mise en œuvre des formations organise les formations pour le personnel du CTA-CODIS.

- La rédaction du référentiel interne de formation de la formation d'opérateur de salle opérationnelle ;
- L'organisation du stage d'opérateur de salle opérationnelle ;
- L'animation des formations de maintien et de perfectionnement des acquis ;

- La formation des opérateurs et chefs de salle aux évolutions du logiciel d'alerte
- La participation aux actions de formation du CTA-CODIS (opérateur PC, présentation CTA-CODI ...);
- La présentation en qualité de stagiaire aux formations spécifiques destinées aux formateurs ou aux opérateurs (gestion des appels d'urgence, du stress...).

Mission n° 3 : L'opérateur chargé de la mise en œuvre des formations assure une assistance technique pour l'utilisation du système de gestion de l'alerte et du système de gestion opérationnelle.

- La mise en œuvre des outils techniques et informatiques en lien avec la stratégie opérationnelle départemental ;
- Le signalement d'un dysfonctionnement du réseau, de la radio, du système de traitement de l'alerte au chef de salle ou au responsable CODIS ;
- La maîtrise de l'utilisation des outils en mode dégradé (radio, téléphone, informatique) ;
- La participation à la mise à jour des données opérationnelles ;

Profil :

Formations, diplômes, compétences

- Formation d'opérateur de salle opérationnelle appréciée
- Maîtrise des outils informatiques (Internet, Word, Excel, Outlook) et logiciel d'alerte START
- Capacité d'analyse
- Esprit d'initiative et d'équipe
- Sens des relations et de la communication
- Capacités à gérer des situations stressantes
- Rigueur, sens des responsabilités, discrétion

Temps de travail, rémunération et avantages sociaux

- Poste à pourvoir dès que possible
- Grade de caporaux à adjudants de sapeurs-pompiers professionnels
- Poste basé à Chartres
- Régime de service :
 - Régime de service partagé, hors rang et posté
 - Travail cyclé comprenant des gardes de jour/nuit, les week-ends et sur les jours fériés
- Rémunération : Grille indiciaire + régime indemnitaire + prime annuelle
- Adhésion au Comité National d'Action Sociale

Tous renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès du Capitaine Jennifer DAVID, chef du service CTA-CODIS (tél.02.37.91.88.88).

Les dossiers de candidature composés d'une lettre manuscrite de motivation et d'un curriculum vitae devront être adressés à monsieur le président du conseil d'administration du SDIS 28, **avant le 15 avril 2023**, par mail à l'adresse suivante : recrutement@sdis28.fr